MAIRIE DE LA CHAPELLE-BOUËXIC
Délibération n°2026_58
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 08 Juin 2026

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-213500572-20260622-2026_058-DE

L'an deux mille vingt-six le 8 Juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC légalement convoqué (convocation du 2 Juin 2026) s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Mr MORAZIN Roger, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Etaient présents : MORAZIN Roger, RUAULT-DUBORD Marie-Claire, CHAUDAGNE Michel, LARCHER Ghislaine, SOULAINE Franck, CANEAU Evrard, TESSIER David, MAFILLE Lauriane, SALMON Patrice, NICOLON Lucie, JUPIN Mathie, CLAUSENER Sophie, FRANGEUL Marsida (arrivée à 19h26), GAILLARD Cyril, ROBIN Emeryc, CELBERT Jean-François, RICORDEL Cécile, GUEHO Fabrice.

Secrétaire de séance : SOULAINE Franck.

Absents excusés : HOUSSAIS Sylvie a donné pouvoir à Cécile RICORDEL.

OBJET : URBANISME : Déclaration d'Intention d'aliéner 18 Rue des Champs – Parcelle ZR 453

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal que la Commune a reçu une demande de DIA concernant la parcelle ZR 453 située 18 Rue des Champs.

Mr le Maire rappelle que la commune peut exercer son droit de préemption sur cette parcelle.

Il propose de ne pas exercer ce droit de préemption.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les votes ont été les suivants :
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 19 dont 1 pouvoir.
Pour : 19 dont 1 pouvoir.
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de ne ne pas exercer le droit de préemption sur la parcelle Section ZR 453 située 18 Rue des Champs.

Fait à La Chapelle-Bouëxic,
22 Juin 2026
Le Maire,
Roger MORAZIN